

L'emploi rural écologique a de l'avenir

Nul doute: les contrats Natura 2000 représentent un atout important pour les territoires ruraux. L'expérience menée en région Rhône-Alpes ne contredira pas ces dires. Ainsi, au cours de l'année 2005 et dans le cadre du programme Life Nature et Territoires, trois organismes (l'Office national des forêts, l'Union régionale des communes forestières de Rhône-Alpes et la Diren) ont uni leurs forces pour développer un appui auprès des communes forestières et dynamiser l'utilisation de l'outil contrat Natura 2000 dans les forêts publiques. Il s'agissait par ce biais, de prendre en compte la conservation des habitats dans le cadre d'un développement durable des territoires.

In fine, douze contrats Natura 2000 ont été élaborés. Que les contextes soient différents (forêts communales, domaniales, départementales et privées), tous engagent pour cinq ans l'État et les bénéficiaires. Ils permettent aux propriétaires de réaliser des opérations visant à restaurer ou conserver des habitats naturels dans des conditions techniques et financières assurées par l'Europe et le ministère de l'Écologie. Ils représentent un montant d'opérations de 335 000 euros en cinq ans à mettre en œuvre sur les 450 ha de forêts concernés¹.

Pour les territoires ruraux, ces contrats Natura 2000 constituent une chance. La forêt joue de nombreux rôles dans les territoires: production de bois, maintien des sols et protection contre les risques naturels, paysage et fonction sociale d'accueil du public, conservation de la biodiversité, stockage des gaz à effet de serres... Or, depuis de nombreuses années, la valeur ajoutée de la matière première bois ne peut plus assumer seule le poids financier exigé pour répondre à l'ensemble des objectifs non-marchands de la forêt. Cette rupture a été confirmée depuis la tempête de 1999 et la chute des prix du bois.

L'outil technique et financier «contrat Natura 2000» propose une solution partielle à cette situation de blocage puisqu'il reconnaît et finance le rôle de conservation de la biodiversité joué par la forêt en intervenant par le biais de crédits européens et nationaux (sous certaines

conditions: site Natura 2000, habitats naturels d'intérêt communautaire).

Cette nouvelle organisation oblige le monde forestier à repenser fondamentalement le sens de ses actions et à considérer que les interventions ne sont plus principalement dédiées à la production de matière première mais qu'elles consistent, aussi, à favoriser le développement de la biodiversité. Notons d'ailleurs qu'en finançant cette démarche, le citoyen européen reconnaît par là les rôles multiples de la forêt.

Autre atout: ces actions font appel à la main-d'œuvre rurale qui intervient traditionnellement dans les milieux agricoles et forestiers. Moyennant un encadrement technique leur permettant d'appréhender les exigences écologiques, les mêmes personnes peuvent donc continuer à exercer leur travail.

Ainsi, les contrats Natura 2000 permettent aux territoires ruraux de participer activement à l'effort de conservation de la biodiversité, dans un cadre économique fiable reconnu par la société et en favorisant l'emploi rural traditionnel. Ils confortent le développement durable des territoires. L'expérimentation rhône-alpine de 2005, générant 335 K euros de chiffre d'affaire, représente, à elle seule, l'équivalent de deux emplois à plein-temps d'ouvriers agricoles pendant cinq ans. Les perspectives d'engagements financiers de l'Europe, de l'État et des collectivités pour la période 2007-2013 autorisent les gestionnaires et propriétaires à envisager le confortement et le développement du système pour les années à venir. L'emploi rural à orientation écologique a de l'avenir. ■

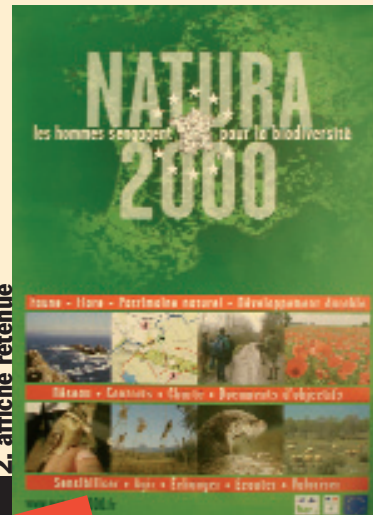
FRANÇOIS-XAVIER NICOT
ONF RHÔNE-ALPES

>>> **Mél: francois-xavier.nicot@onf.fr**

1. Les treize familles d'opérations réglementairement éligibles ont été arrêtées au cours de l'année 2005, par une circulaire interministérielle puis un arrêté préfectoral de région précisant les modalités techniques et financières adaptées au contexte régional (circulaire DNP/SDEN 2004-3 et DGFAR/SDSTAR C2004-5046 du 24/12/2004 – Arrêté préfectoral de la région Rhône-Alpes n° 05-334 du 27/07/2005).

HAMID BOUCEFFAR
DOCTORANT EN SCIENCES DU LANGAGE

VALÉRIE BRUNETIÈRE
MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES
EN SCIENCES DU LANGAGE
UNIVERSITÉ PARIS V
LABORATOIRE DYNALANG-SEM



2. affiche retenue

1. Quand l'Homme s'engage pour la biodiversité

Très esthétique, cette affiche ne répond pourtant que partiellement aux objectifs du cahier des charges: l'humain est certes présent dans quelques termes en fondu (*charte, contrat*) et dans l'accroche, mais on a envie de répondre à celle-ci: «Et alors, que se passe-t-il?» En revanche, l'humain est absent visuellement et l'aspect «réseau» n'est pas mis en scène. La nature est omniprésente de façon très mythique et l'on peut même se poser la question d'un contresens possible concernant le choix de la feuille de vigne: la France serait-elle plus spécialement préoccupée par les régions viticoles? ■

2. Les hommes s'engagent pour la biodiversité

Cette affiche, qui rappelle la première de couverture de *Géo* dans sa disposition scénique et coloristique, est plus affirmative dans son accroche et plus institutionnelle par sa typographie et par les icônes «France» et «Europe» intriquées. Elle réussit à relier l'humain et la nature, grâce à l'alternance des huit photographies, dont trois d'entre elles mettent en scène l'humain, et grâce aux trois cartouches linguistiques focalisés respectivement sur: la nature, l'aspect réseau, la coopération des acteurs. L'option de cette affiche est résolument réaliste. Peut-être lui manque-t-il un soupçon de cette ambiance onirique qui caractérise un peu la première affiche. ■

1. Menée en 2005, par le laboratoire Dynalang-Sem - université René Descartes - Paris 5.

2. La sémiologie est la science des signes de la vie sociale. Avec la linguistique, elle fait partie des sciences du langage.